

**COMPTE RENDU DES DECISIONS EFFECTUEES PAR LE MAIRE
EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

RAPPORTEUR : Monsieur LAURENT

Je vais vous rendre compte des affaires que j'ai pu régler depuis notre réunion du 10 avril dans le cadre de la délégation que vous m'avez donnée en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

J'ai signé les décisions et contrats suivants:

1.	Une convention passée entre l'Association Les Complices de Nina pour animer des Ateliers de customisation de vêtements au centre social Germaine TILLION
2.	Un contrat passé entre Marion BRUNET et la ville pour une rencontre avec les élèves des collèges et lycées du Kremlin-Bicêtre à la médiathèque l'Echo dans la cadre du Prix littéraire des ados
3.	Un avenant au contrat passé entre la ville et la société SCHINDLER pour la maintenance de l'ascenseur et de la téléalarme de l'Hôtel de Ville
4.	Un avenant au contrat passé entre la ville et la société SCHINDLER pour la maintenance de l'ascenseur de la Halle des sports
5.	Un avenant au contrat passé entre la ville et la société SCHINDLER pour la maintenance de l'ascenseur du 10 rue Etienne Dolet
6.	Un avenant au contrat passé entre la ville et la société SCHINDLER pour la maintenance des trois ascenseurs de l'école maternelle Suzanne Buisson
7.	Un avenant au contrat passé entre la ville et la société SCHINDLER pour la maintenance du monte-charge de l'Espace André Maigné
8.	Un avenant au contrat passé entre la ville et la société SCHINDLER pour la maintenance du monte-charge des écoles maternelles Benoît Malon 1et2
9.	Un avenant au contrat passé entre la ville et la société SCHINDLER pour la maintenance de l'ascenseur de la maternelle Robert Desnos
10.	Un avenant au contrat passé entre la ville et la société SCHINDLER pour la maintenance d'un ascenseur de la médiathèque
11.	Un avenant au contrat passé entre la ville et la société SCHINDLER pour la maintenance de deux ascenseurs de la médiathèque
12.	Une convention passée entre la ville et l'Université de Franche-Comté pour la mise à disposition d'une exposition itinérante intitulée « Maternités et liberté » installée au Centre Social Germaine TILLION
13.	Un contrat passé entre l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) de l'Elan et la ville pour une prestation blanchisserie du linge de la ville et des équipements de protection individuels du personnel de la ville

14.	Un contrat passé entre la ville et la photographe Virginia Castro Abelleira pour une prestation photographique lors du Conseil Municipal d'installation du Maire et des conseillers municipaux
15.	Un contrat passé entre la ville et l'Œuvre Universitaire du Loiret pour un séjour en centre de vacances à destination des enfants du 7 au 20 juillet 2014
16.	Une convention passée entre la ville et Les Compagnons des Jours Heureux pour la réservation de trois séjours en centre de vacances à destination des enfants du 5 au 18 juillet, du 4 au 17 août et du 18 au 22 août 2014
17.	Une convention passée entre la ville et Jérôme TORET artiste peintre pour mettre en place et animer un atelier peinture au sein de l'Espace Jeunesse du 14 au 18 avril 2014
18.	Un contrat d'engagement passé entre la ville et la société Archimed pour assurer la modération de la rencontre « kivirähk, l'estonien en puzzle » à la médiathèque l'Echo dans le cadre du festival Russenko 2014
19.	Un contrat d'engagement passé entre la ville et les Editions Sarbacane pour assurer l'organisation de la rencontre de l'écrivain Marion Brunet avec les élèves des collèges et lycées du Kremlin-Bicêtre à la médiathèque l'Echo dans le cadre du Prix littéraire des ados
20.	Un contrat passé entre la ville et l'UGAP pour la fourniture de matériels, d'un logiciel de verbalisation et de prestations associées pour la mise en œuvre de la verbalisation électronique
21.	Un contrat de location passé entre le camping Port Pothuau et la ville pour un séjour organisé par le service jeunesse du 2 au 9 août 2014
22.	Une convention simplifiée de formation continue passée entre la société CIRIL et la ville pour l'inscription d'un agent de la ville à une session de formation intitulée : CIVIL NET FINANCES : Présentation fonctionnelle
23.	Une convention passée entre C.B.E-HORIZON et la ville pour la réservation d'un séjour dans le centre « Bella Visita Hendaye » organisé par le service jeunesse du 14 au 19 juillet 2014
24.	Un contrat passé entre la ville et la société YDEO pour la gestion de la régie de l'auditorium à l'occasion des représentations du spectacle « D'amour l'ardente flamme »
25.	Un contrat de prestation passé entre la ville et le groupe « Nova Bossa » pour une prestation musicale lors de la réception des jeunes majeurs.